

Informations de base

2025/2740(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Recensement des pays tiers à haut risque présentant des carences stratégiques: ajout de l'Algérie, de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Laos, du Liban, de Monaco, de la Namibie, du Népal et du Venezuela à la liste, et le retrait de cette liste de la Barbade, de Gibraltar, de la Jamaïque, du Panama, des Philippines, du Sénégal, de l'Ouganda et des Émirats arabes unis

Complétant [2013/0025\(COD\)](#)


Subject

7.30.20 Lutte contre le terrorisme

7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
10/06/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)03815	
10/06/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
18/06/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/07/2025	Résultat du vote au parlement		
09/07/2025	Décision du Parlement		
18/07/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		